

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE
FILLIÈRE
N° 2023.05**



Séance du 9 mars 2023

A dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqué le 1^e mars 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi et dans la Salle des mariages de la mairie déléguée de St Martin Bellevue sise 1 route des Ecoles 74370 FILLERE

Préfecture de Savoie
SGCD / Pôle CCAS

27 MARS 2023

ARRIVEL

Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 10 - Votants : 10 - Pouvoir : 0

OBJET : VOTE DU BUDGET 2023 DU CCAS

Présents : Mesdames ALAIS Isabelle, ALESINA Christelle, DURET Jacqueline, FUMEX Anne, LAFFIN Nicole, NICOLAS Agnès

Messieurs : GARAUD Jean Michel, JACOB Claude, PARIS Raymond, RICHARD Philippe

Excusés : Mesdames BRUSSOZ Marie-Claude, CHEVALLIER Maud, DEHAINE Valérie, PARODI Jacqueline, REVEILLON Emeline, REYDET Nadine
Monsieur ANSELME Christian

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-17,

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles L.123-4 et suivants,

Considérant que les discussions qui ont prévalu à l'élaboration du budget 2023 ont eu lieu durant les précédentes séances du conseil d'administration du CCAS

Considérant que le projet de budget 2023 du CCAS de la commune de Fillière a été examiné par la commission finances de la commune et approuvé par le conseil municipal

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,**

- **Approuve le budget 2023 du CCAS tel que présenté et qui s'équilibre ainsi :**

DEPENSES		RECETTES	
60623 - Alimentations	4 000.00€	002- Excédent de fonctionnement reporté	19 216.99€
60632 - Fournitures de petit équipement	600.00€	7474- Commune subvention du budget principal	21 783.01€
6182 - Documentation générale et technique	400.00€		
6188 - Autres frais divers	8 000.00€		

6232 – Fêtes et cérémonies	22 000.00€		
6247- Transports collectifs	3 000.00€		
6288 – Charges exceptionnelles diverses	1 000.00€		
6562- Logement aide urgence	1 000.00€		
022 – Dépenses Imprévues	1 000.00€		
TOTAL	41 000.00€	TOTAL	41 000.00€

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de la séance
Fabienne Zaglio



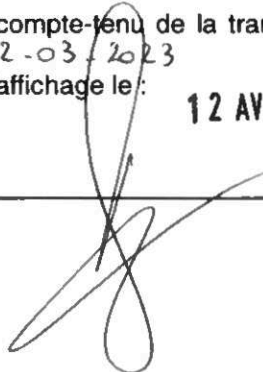
La vice-présidente du CCAS,
Adjoint en charge de l'Action Sociale
Mme Christelle ALESINA



Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission
en Préfecture le : 22-03-2023
et de la publication/affichage le :

12 AVR. 2023

Le Président



Le Président,
Christian ANSELME



Préfecture de la Haute-Savoie
SCCD / Pôle

27 MARS 2023

ARRIVÉ